

**FICHE DE POSTE**  
**Technicien(ne) de laboratoire**  
**Contrat à durée déterminé :**  
**Contrat CDD de 6 mois renouvelable**

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par courrier électronique au Directeur administratif et financier.

1. Etablissement : <b>INSTITUT PASTEUR DE LA GUYANE</b>	
Unité :	Laboratoire de Virologie
Adresse :	23, avenue Pasteur – BP. 6010 - 97306 CAYENNE Cedex

2. Personne à contacter	
Nom :	M. Nicolas Nestoret
Fonction :	Directeur administratif et financier
Adresse :	23, avenue Pasteur – BP. 6010 - 97306 CAYENNE Cedex
Téléphone :	05 94 29 26 07
Télécopie :	05 91 29 08 98
Courriel :	<a href="mailto:nnestoret@pasteur-cayenne.fr">nnestoret@pasteur-cayenne.fr</a>

3. Identification du poste	
Métier	Technicien(ne) de Laboratoire
Liaison Hiérarchique	Placé sous la responsabilité du responsable du Laboratoire de Virologie
Liaisons Fonctionnelles	<p><u>En interne</u> :</p> <p>Techniciens, ingénieurs et chef de service du laboratoire, Correspondant hygiène et sécurité, Directeur Administratif et Financier, Directeur.</p> <p><u>En externe</u> : Fournisseurs, collaborateurs du laboratoire.</p>
Présentation de la structure et de l'équipe	<p>L'Institut Pasteur est une fondation privée reconnue d'utilité publique. L'Institut Pasteur de la Guyane, crée en 1940, fait partie du Réseau international des Instituts Pasteur. Ses activités sont centrées sur la recherche, la santé publique et l'enseignement.</p> <p>Le Laboratoire de Virologie héberge les Centres Nationaux de Référence (CNR) pour les arbovirus, les virus <i>influenzae</i> et les hantavirus. Outre les activités de diagnostic et d'expertise associées aux CNRs, le laboratoire est impliqué dans des programmes de recherche clinique. Il est équipé de laboratoires de sécurité de niveau 2 et 3, de parties techniques (pièces de sérologie, d'extraction, de mix..) et d'une partie administrative (bureaux) ; il partage des locaux (post amplification..) avec d'autres laboratoires. L'équipe est composée de : 3 chercheurs permanents, 3 techniciens et 1 secrétaire.</p>
Horaires de travail	<p>Base 35 heures – du lundi au vendredi.</p> <p>Possibilité de travailler en dehors des horaires en fonction de la charge de travail ou des besoins spécifiques de l'Institut.</p>

4. Activité	
Activités principales	<p><u>Mission Générale :</u></p> <p>Participe aux activités d'analyse des CNR (sérologies arbovirus / détection des arbovirus (chikungunya, dengue, Zika) et virus respiratoires par RT-PCR temps réel ) / sérotypage dengue par RT-PCR nichée / séquençage éventuel)</p>
Autres activités	<p>Outre la réalisation des analyses, le(la) technicien(ne) est chargé(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'assurer l'entretien et la maintenance des appareils et du petit matériel</li> <li>- de gérer les stocks, les commandes de réactifs et le suivi des commandes ayant trait à ses activités.</li> <li>- d'archiver les données</li> <li>- de participer à la démarche Qualité (accréditation norme ISO 15189)</li> <li>- d'éliminer les déchets selon les procédures</li> <li>- de participer aux réunions de service et aux divers groupes de travail constitués.</li> <li>- de favoriser l'intégration des stagiaires et des nouveaux agents.</li> </ul> <p>Le(la) technicien(ne) doit respecter le planning de travail défini.</p> <p>Cette liste n'est pas exhaustive. Le responsable du laboratoire et ses adjoints peuvent demander d'autres tâches de façon ponctuelle.</p>
Risques professionnels liés à l'activité	Manipulation de produits biologiques, risque AES.
Mesures préventives Prises face à ces risques	Respect des procédures institutionnelles et en cours dans le service en termes d'hygiène et de sécurité. Respect des bonnes pratiques professionnelles. Respect des procédures d'élimination des déchets. Formation interne et/ou externe sur les risques professionnels. Utilisation obligatoire des moyens de protection individuels ou collectifs.

5. Compétences requises	
Savoir faire requis :	<p>Biologie moléculaire (Extraction d'ARN, amplification génique (PCR conventionnelle et PCR temps réel).</p> <p>Sérologie (ELISA)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer les analyses à l'aide des techniques appropriées.</li> <li>- Observer et transcrire les résultats.</li> <li>- Réaliser la validation technique des analyses -</li> <li>- Utiliser et plus généralement vérifier et entretenir le matériel</li> <li>- Recueillir et classer les prélèvements.</li> <li>- Capacité de travail en partenariat.</li> <li>-</li> </ul>
Connaissances associées :	Maîtrise des outils informatiques.

6. Qualités requises
Dynamisme. Autonomie. Disponibilité et sens des relations humaines, maîtrise de soi. Minutie et précision. Sens de l'organisation et des responsabilités. Capacité à anticiper.

7. Pré-requis
Diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical, BTS d'analyses biologiques, BTS biochimiste (bio-analyses et contrôles) ou BTS agricole option Laboratoire d'analyses biologiques, DUT de biologie appliquée option Analyses biologiques et biochimiques.

## 8. Expérience conseillée

Bonne connaissance des techniques de biologie moléculaire

## 9. Informations complémentaires

Pour les candidats hors du département de la Guyane, le voyage est à la charge du candidat - Possibilité d'hébergement temporaire sous conditions.

## 10. Classement indiciaire et rémunération

Echelle indiciaire	Echelle 5 : de l'échelon 1 - indice 310 à l'échelon 16 - indice 631 Le recrutement externe s'effectue à partir de l'échelon 1 - indice 310 jusqu'à l'échelon 5 - indice 397 selon expérience et ancienneté. Le recrutement interne s'effectue à un niveau d'échelle, échelon, indice identique à celle détenue par le (la) candidat(e).
Valeur du point d'indice	5,02 € au 01/07/2010
Rémunération brute	La rémunération brute mensuelle pour un temps plein est obtenue en multipliant l'indice par la valeur du point d'indice ci-dessus. En sus de cette rémunération mensuelle, l'accord d'établissement prévoit le versement de primes semestrielles (versées en mai et en novembre), d'un montant maximum pour chacune à un mois de salaire brut indiciaire modulé sous condition de présence.
Autres avantages	Comité d'entreprise – Tickets restaurant.